LE NUMÉRO 5 CENTIMES

L'Égalité

DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Socialiste Quotidien

HUITIEME ANNÉE. — N° 178

VENDREDI 27 JUIN 1902

ABONNEMENTS	Trois mois	Six mois	Un an
Nord et Départements limitrophes	4 fr. 50.	9 fr.	18 fr.
Autres Départements	5 fr. 50.	11 fr.	22 fr.

RÉDACTION et ADMINISTRATION : ROUBAIX, 146, Rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

ANNONCES — Les annonces sont reçues directement au Bureau du Journal et dans toutes les agences de publicité. ROUBAIX, 146, rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

AUJOURD'HUI, LIRE :

L'ETAT DU ROI D'ANGLETERRE : Nouveaux détails sur la maladie et l'opération. — Les bulletins officiels. — Départ des missions étrangères. — Télégrammes officiels de sympathie. — L'impression dans les milieux boerophiles. — L'aspect de Londres. — Le roi serait mort ;

—o—

L'AFFAIRE HUMBERT-CRAWFORD : Les opérations judiciaires ;

—o—

AUDACIEUX CAMBRIOLAGE A PARIS : Une bijouterie dévalisée ;

—o—

DRAMATIQUE ACCIDENT A SIN-LE-NOBLE : Un jeune homme gravement mordu par un âne.

UN COUP DROIT

La lettre de M. Combes à ses préfets n'aura pas été sans soulever des clameurs dans le camp réactionnaire. Pas un chef de la bande qui ne se soit senti atteint par ce coup droit. On a fort reproché à M. le Président du Conseil d'avoir été autrefois le prisonnier d'une soutane sous laquelle il étouffait. C'est encore fort heureux qu'il ne l'ait pas portée assez longtemps pour devenir un curé : car s'il avait manié le goupillon comme il manie la circulaire, les fidèles seraient restés sur le carreau.

Pour le quart d'heure, c'est la réaction qui s'affale sous le coup, et le spectacle qu'elle nous offre ne manque pas d'une certaine gaieté. On a dit que le cadavre d'un ennemi sent toujours bon. Sans pousser la férocité jusque-là, il n'est pas défendu de s'égayer un tantinet des contorsions de l'adversaire se débattant les quatre fers en l'air.

Ce qu'il y a de particulièrement joyeux dans l'aventure, c'est que nos bons conservateurs cléricaux et monarchistes poussent des cris de paon et ne veulent pas avoir été touchés. Le principe seul est touché, s'il faut se fier à leurs jérémiades. Or, le principe est bien connu : c'est celui qui consiste à prétendre que la République, par cela même qu'elle est la République, n'a pas le droit de se préoccuper des opinions de ses fonctionnaires. Tous les gouvernements peuvent et doivent imposer le respect des institutions à ceux qui les servent. Cette pauvre Marianne se trouve toute seule condamnée à ne point imposer ce même respect à l'armée de ses fonctionnaires. La doctrine serait plaisante si elle était présentée sous une forme plus légère ; mais allez donc demander de la légèreté à des gaillards qui se demandent non sans terreur ce qu'ils vont devenir ! Il fut un temps où ils marchaient à l'assaut de la République, sous l'égide des préfets de cette même République. Les faveurs pleuvaient sur eux comme la manne sur les Hébreux du désert. Ils n'avaient qu'à faire un signe du bout des doigts pour voir les sous-préfets s'incliner devant eux et leur apporter sur un plateau ce qu'ils avaient daigné demander.

Le vent a tourné. Autres temps, autres mœurs. Il ne leur restera plus désormais que la ressource de danser devant le buffet. Mais encore faudra-t-il qu'on leur ait permis de pénétrer dans la place, et c'est justement ce qui ne leur arrivera plus.

Nous ne sommes pas pour les inutiles représailles : nous nous contentons d'être pour ce qui nous paraît juste. Mais peut-être n'est-il pas mauvais que nous ne perdions pas le souvenir de ce qui se passait à des époques relativement rapprochées de la nôtre.

Est-ce remonter au déluge que de se rappeler, en évoquant l'histoire contemporaine, la monarchie de Louis XVIII et de Charles X. Sous ces règnes embourbés dans le plus révoltant cléricalisme, chaque fonctionnaire était tenu d'avoir en poche son billet de confession. Il lui fallait s'approvisionner d'un cierge et l'exhiber dans les processions, derrière les saints de carton coiffés du zinc des auréoles.

Ils distribuaient le pain bénit à la messe et communiaient à tout le moins une fois l'an. Les employés des ministères qui communiaient plus souvent franchissaient les étapes de la hiérarchie avec la rapidité du zèbre.

Quelques-uns restés voltairiens, faisaient semblant de se recueillir en lisant au pied de l'autel dans des livres de piété qui étaient tout simplement d'adorables petits recueils de poésies badines ou légèrement polissonnes. Il y a eu un de ces types dans ma famille, sous la monarchie de Juillet. Il était tout de même devenu sous-chef au ministère des finances ; mais si l'on avait su en haut lieu qu'il se livrait à ce genre d'exercice pieux, sous les yeux du Seigneur évidemment courroucé, on l'aurait fait tomber, d'un échelon à l'autre, au grade de garçon de bureau ; et encore suis-je obligé de me demander si on ne lui aurait pas fait descendre l'échelle d'un seul coup. J'ai même le regret de supposer qu'on l'aurait tout uniment flanqué à la porte de son ministère.

Et sous le troisième et dernier Empire ? Ah ! voilà encore un moustachu avec lequel il ne fallait point badiner ! Il y avait pour tous les fonctionnaires, gros ou petits, maigres ou gras, l'obligation de prêter serment au Badinguet qui avait trahi les siens ; et gare à ceux qui prononçaient un mot imprudent contre le régime.

Je n'insiste pas sur ce que fut le Seize-Mai. Pour un geste, on vous brisait un fonctionnaire en cinq-sec.

Pauvres royaleux ! La République se décide enfin à exiger qu'on la serve loyalement. Elle le fera sans colère et sans haine et parce qu'elle est la loi : mais elle le fera.

Ce n'est pas encore tout, mais c'est un joli commencement.

Clovis HUGUES,
député de la Seine.

LA POLITIQUE

L'ÉGALITÉ MILITAIRE

Le Sénat discute, en ce moment, un projet de loi — que le Gouvernement appuie, — tendant à réduire le service militaire à deux ans, mais à rendre ces deux ans obligatoires pour tous ceux qui sont en état physique de supporter le régime de la caserne.

Contre ce système, les orateurs et les journaux capitalistes jettent feu et flamme.

— Adopter le service de deux ans, disent-ils, c'est trahir la France car c'est l'affaiblir dans ses moyens de défense !

Mais comme ils savent que le pays instruit de ce qui se fait à l'Etranger, — et notamment en Allemagne, — aspire à une réduction des charges militaires qui lui sont imposées par la loi de 1875, ils préconisent ...le service d'un an, avec cadres prétoriens, c'est-à-dire avec un contingent de soudards chevronnés, sorte de fonctionnaires militaires qui seraient surtout dressés aux basses besognes de police intérieure. Autrement dit, à côté de notre probe et vaillante gendarmerie nationale, ils voudraient instituer des « gens d'armes politiques » qui, par état et sous leurs incitations chauvines, deviendraient vite des fervents de dictature.

Ainsi ils feraient d'une pierre deux coups. D'abord, ils prépareraient les restaurations de leurs rêves secrets ; ensuite ils éviteraient à leurs enfants cette égalité des charges militaires contre laquelle ils n'ont cessé de s'insurger et qu'ils sont arrivés, d'ailleurs, à rendre absolument illusoire, en premier lieu avec ce scandale qu'on appelait le volontariat, plus tard en multipliant les cas de dispense.

On sait quelle est notre opinion en matière de service militaire : nous sommes pour l'abolition des armées permanentes et l'armement général du peuple. C'est dire que notre conception est aussi éloignée de celle du Gouvernement que de celle des réactionnaires.

Mais, tout en poursuivant, de concert avec les travailleurs organisés de tous les pays, la réalisation de cette conception, nous ne sommes pas naïfs au point de nous laisser prendre aux surenchères de la réaction qui, répétons-le, combat surtout le service de deux ans pour ne rien perdre des avantages qu'elle a arrachés à la faiblesse des précédents parlements et qui donnent une piètre idée de ce « patriotisme » dont elle s'arroge insolemment et cyniquement le monopole.

Le patriotisme de ces gens-là ? Mais il consiste, dans la guerre, à pousser les autres en avant et à se terrer ensuite eux-mêmes ! Il consiste, dans la paix, à porter le sac le moins possible, sinon à ne le point porter du tout !

Nous avons justement sous les yeux, une circulaire adressée aux familles de la Région du Nord, sous le couvert de la Chambre de Commerce de Lille qui confirme éloquemment si l'on peut dire cette dernière opinion.

Dans ce document sont énumérés les avantages qu'offre l'Ecole Supérieure de Commerce de Lille aux jeunes gens qu'on lui confie.

Or, vous doutez-vous du premier, du principal avantage que l'on fait miroiter aux yeux des parents ? Lisez :

— « *Pour parler d'abord des avantages extérieurs procurés par le Diplôme supérieur de l'Ecole, la facilité avec laquelle les anciens Elèves trouvent des situations avantageuses n'est pas le seul bénéfice qui soit conféré aux plus méritants d'entre eux. LES QUATRE PREMIERS CINQUIEMES de ceux qui ont obtenu la moyenne de 65 % dans l'ensemble des examens sont dotés par l'Etat du PRIVILEGE de la DISPENSE DE DEUX ANNEES DE SERVICE MILITAIRE. Immédiatement après leur sortie de l'Ecole, quel que soit leur âge, ces jeunes gens ont la faculté de faire L'UNIQUE ANNEE DE SERVICE à laquelle ils sont astreints. Ils peuvent ensuite aborder en toute sécurité la carrière des affaires, AYANT AINSI REMPLACE DEUX ANNEES DE PRESENCE SOUS LES DRAPEAUX PAR DEUX ANNEES D'ETUDES spécialement appropriées à leurs futurs besoins. IL EST INUTILE D'INSISTER SUR L'IMPORTANCE D'UN TEL PRIVILEGE.* »

Vous avez lu...

Eh bien, est-ce que tenir un pareil langage à des pères de famille n'est pas avouer « officiellement » que l'Ecole de Commerce de Lille sert surtout à faire des « dispensés » puisque pour attirer des élèves à cette Ecole, ceux qui la dirigent font valoir comme avantage primordial « l'importance du privilège de la dispense de deux années de service militaire ? »

Et combien d'autres écoles ne pourrait-on pas citer, sans s'élever jusqu'aux Facultés, qui ne sont fréquentées par les « fils-à-papa » que parce qu'elles offrent des avantages identiques !

Mais le cadre de cet article ne nous permet pas de les passer toutes en revue. D'ailleurs le document qui précède suffit pour nous confirmer dans ce sentiment que l'opposition des capitalistes du Sénat et des feuilles réactionnaires au service de deux ans, a pour cause principale immédiate la crainte de l'égalité militaire, c'est-à-dire de la suppression de toutes les dispenses que se procurent actuellement les riches.

Et cela nous suffirait pour donner notre adhésion au projet de loi en cours de discussion qui, sans répondre à notre idéal, a du moins le mérite de tendre à l'abolition d'une iniquité.

G. SIAUVE-EVAUSY.

Nous publierons demain un article de BASLY.

Inexcusable incurie

Pas un député qui n'ait dit au cours d'une période électorale où l'on faisait étalage d'assiduité et de vertu :

— Je serai le serviteur zélé de vos intérêts, je serai le travailleur que rien ne rebute, et patati et patata...

De ces belles phrases, il reste peu de choses, au jour où il serait seulement loyal de tenir les promesses solennellement faites. Messieurs les députés ont leurs affaires, ou bien Messieurs nos honorables craignent, pour leur santé, un séjour trop prolongé dans les bureaux de la Chambre

Au bout de quelques semaines une bonne part de ces batailleurs désertent le bon combat.

Il se passe ces jours-ci des faits d'une telle gravité, qu'il nous est impossible d'admettre aucune excuse à un désintéressement qui confine à la complicité ou à la trahison.

Les électeurs républicains ne manqueront pas d'éprouver un certain étonnement, en constatant que les commissions chargées d'enquêter les élections de MM. Syveton et Guilloteaux sont en majorité composées de membres de l'opposition.

Dans un premier débat, la Chambre, après une heure de discussion ardente et de tumulte, flétrit dans la personne de M. Syveton les menées réactionnaires de la Patrie Française et du nationalisme. Tout ce bruit aboutit en fin de compte à une enquête, que feront MM. Théodore Denis, Paul Beauregard, Denys-Cochin, Georges Berry, etc... Il y a là une capitulation singulière, inconcevable, que les républicains sincères ont le droit de juger avec la dernière sévérité.

De même, avec M. Guilloteaux, la Chambre condamne les élections faites par l'argent et la pression d'un cléricalisme effréné ! Mais ce n'était là qu'une manifestation platonique et tout illusoire, puisque MM. Drake, Cazauvieilh, Jules Legrand, etc., sont institués juges d'un ami et allié.

Certes, parmi les causes qui déconsidèrent le parlementarisme devant la France républicaine, il faut citer en première ligne de telles négligences coupables.

Il est pénible de voir des représentants du peuple oublier leurs premiers devoirs, comme des écoliers fainéants. Il est fâcheux de rappeler à des députés républicains que le pays les a nommés pour le triomphe de la cause démocratique.

Gabrielle BOMPARD

Comme on le sait, la complice d'Eyraud dans l'assassinat de l'huissier Gouffé, Gabrielle Bompard, vient d'écrire au ministre de la Justice pour solliciter sa grâce, et cette démarche de la prisonnière de Clermont évoque pour moi les débats suggestifs de la Cour d'assises, et la vivante silhouette des acteurs du drame judiciaire.

Je revois la figure en lame de couteau et les gestes de théâtre de Quesnay de Beaurepaire ; j'entends tomber de sa bouche les phrases creuses, les réquisitions prudhommesques, l'appel implacable à la vindicte légale — Eyraud est là, affaissé et inquiet, comme une bête à l'entrave, et la figure de cire mobile, la face chlorotique et gamine d'une grâce chiffonnée et maladive de Gabrielle m'apparaît poupée vicieuse et inconsciente, sujet ductile et malléable entre les mains d'un criminel ou d'un praticien. Elle riait aux débats, s'occupait de sa toilette et ne semblait pas soupçonner la gravité de l'accusation qui pesait sur elle.

Puis, c'est la déposition d'un des représentants de l'école de Nancy, M. Liégeois, déclarant que la suggestion hypnotique peut exister à l'état de veille et se livrant à la barre à une véritable conférence sur la matière. Il n'était point besoin de cette doctrine pour conclure à l'irresponsabilité, ou, si l'on veut, à la responsabilité très limitée de Gabrielle Bompard. Cette petite cervelle de perruche avait dû obéir docilement à l'influence, qui n'était probablement pas hypnotique, mais qui était certainement dominatrice, de son amant.

Il semble bien, si tant est que cette quasi- inconsciente dont l'enfance avait été remplie d'accidents nerveux, ait mérité une expiation que celle-ci ait assez duré. Le frère de la prisonnière demande qu'on lui rende sa sœur, se charge de pourvoir à son existence et de veiller sur ses actes.

On pourrait, sans péril pour la société, lui donner satisfaction.

Léon MILLOT.

CHRONIQUE

Le VŒU SUPRÊME

Juin donnait comme de coutume son tribut à la terre : une luxuriante verdure. Il paraît de son diadème de fleurs, notre planète, l'une des innombrables reines célestes qui font leur cour au dieu soleil.

Bien que d'une nature assez peu poétique, légèrement impressionné des grâces de ce jour lumineux, M. Vernange, descendu en son jardin, se prit tout à coup à rêver en regardant le tableau qui lui charmait la vue. La ravissante créature qu'il détaillait des pieds à la tête était une veuve de vingt-trois ans, en plein éclat de beauté, Fanny Schollet, l'institutrice de ses enfants. Comment ne pas admirer ce front mutin sous l'envolement des cheveux d'or se coulant en boucles au fond du large chapeau de paille, ces yeux noirs énamourés de passionnée langueur, ces joues veloutées ? Une sensation indéfinissable, avant-coureur des voluptés, mais plus exquise, traversa l'épiderme de Vernange. Sa femme était absente ; lui, papillon volage, se sentait pousser des ailes de célibataire, aurait voulu aspirer cette rose. D'ailleurs parfaitement égoïste et dépravé, il était inaccessible aux remords, incapable avant tout de lutter contre une tentation.

Mme Schollet était une coquette. A la recherche des adulations, souffrant de son rang d'infériorité, elle entrevit la possibilité de connaître les satisfactions de la fortune jointes à celles de l'amour-propre. Elle s'éprit de ces idées, d'abord vaguement, comme dans un songe ; puis, et c'est l'éternelle histoire, elle se livra, saisie de vertiges, ne se voyant pas au bord du gouffre. Cependant, la faute commise, elle fut épouvantée, car bien vivement, avec les élans de sa nature spontanée, elle avait fini par s'attacher à ses jeunes élèves, Jacques et Marie.

Bien différente de la maîtresse était l'épouse, qu'un parfum d'ascétisme et de mélancolie environnait d'un nuage. Une dévotion outrée la détachait de ce monde. Ses regards en avaient conservé des lueurs mystiques. Jacques et Marie la redoutaient un peu, ne l'ayant jamais vu rire. Elle les aimait pourtant, mais sans expansion, concentrant tout en son cœur, où leur image était comme une lampe éclairant le sanctuaire.

Pas de caresses ni de causeries intimes, qui font ressembler la tendre mère à l'oiseau protégeant son nid. Les enfants s'étaient vite habitués à leur institutrice qui ne leur épargnait, elle, ni les jeux ni les baisers. Ils l'adoraient. Mais lorsque Mme Vernange fut de retour, Fanny, dont les vacances venaient de sonner le terme du travail annuel, fut en dépit de tout délivrée d'un poids énorme en prenant congé ; indécise encore de savoir si elle remettrait jamais les pieds dans cette maison hospitalière où elle avait passé près de trois années dont la paix et le bonheur seraient à jamais souillés par une seconde d'oubli. Sa conscience y répugnait. L'intérêt parlait un autre langage. Quelle serait sa contenance devant Jacques et Marie ! En attendant de se décider, pour se rapprocher de son amant, elle se fit louer par lui un appartement près du sien, aux Batignolles, et leurs relations continuèrent comme par le passé.

Peu de temps après, le petit Jacques fut atteint d'une méningite. Par un de ces hasards terribles qui surviennent dans la vie avec plus de fréquence qu'on ne se l'imagine communément, ce même jour fatal, Mme Vernange avait eu une preuve de la trahison en découvrant dans le secrétaire de son mari, ouvert par mégarde dans l'affolement où chacun se trouvait, une lettre de Fanny, où des scènes amoureuses, retracées sans voile, firent monter au front de la femme légitime des rougeurs de honte.

Avec un effort surhumain, elle contint à peu près sa colère, son indignation.

Le double fardeau à supporter était beaucoup trop pesant, même pour cette femme si froide. Sans un mot, le regard fixe et dur, elle tendit à M. Vernange le billet d'aumour.

Jacques avait lu son arrêt, condamnation à mort par le Destin, dans les larmes de ceux qui l'entouraient, dans les demi-phrases murmurées, et surtout grâce à son instinct développé par la maladie. Il eut un dernier désir, suprême et impérieux : celui de revoir l'ancienne institutrice.

Terrifiée, la mère refusa avec énergie.

L'enfant eut alors une crise. Il se débattait dans des spasmes effrayants, frappant de ses mains crispées sa tête en feu. L'agonie se précipitait, en même temps qu'augmentait son angoisse, et il appelait dans son délire, à intervalles rapprochés : Fanny ! Fanny !...

Le médecin renouvelait les compresses d'eau glacée, en recommandant de l'apaisement à tout prix.

— Moi, sa mère, disait-elle, je n'ai pas le droit de hâter sa mort.

Et pourtant... O mon Dieu ! mon Dieu ! ne me conseillez pas de faire venir la maîtresse de mon mari, de la faire venir pour qu'elle me vole les derniers instants de mon fils !

La chair était révoltée, l'esprit demeurait ferme ; et, n'hésitant même plus, elle envoya vers Fanny pour lui annoncer :

Jacques, mourant vous demande.

Quand Fanny parut, oh ! si jolie sous sa capote de mimosas, avec sa jupe rayée de soie, à longue traîne, et le parfum qu'elle répandait sur son passage, M. Vernange, malgré tout son désespoir, eut un involontaire regard pour elle.

Livide, la mère s'était affaissée en travers du lit, la main du pauvre aimé dans la sienne. Jacques la repoussa. Son œil eut un éclair de joyeuse folie.

— Je suis bien mal, ma Fanny. murmura-t-il. Vous qui m'aimiez tant... ne me quittez plus.

Elle, retenant ses larmes, s'était d'abord approchée de Mme Vernange pour lui adresser des mots d'encouragement. Mais comme à l'aspect d'un serpent, l'autre s'était reculée avec horreur.

Mme Schollet resta le plus près de Jacques, dont elle eut les paroles de la fin, le baiser d'adieu.

Ensuite, il était tombé sans connaissance dans ce mystérieux sommeil qui détache l'âme du corps. Les désirs du mourant furent des ordres. Il expira entre les bras de la maîtresse de son père.

Sa tâche remplie, elle venait de disparaître.

La mère se précipita, avec un affreux sanglot, vers son fils inanimé :

— Oh ! Jacques ! cria-t-elle, couchée sur le lit funèbre et folle de douleur, mon petit Jacques... ton vœu a été exaucé. Mais à quel prix !

N. HERBLAY.

BIJOUX SYMBOLIQUES

Les bijoux de Mme Humbert occupent cent vingt-quatre numéros du catalogue de la vente publique. C'est un joli écrin. Il contient un collier de chien à quinze rangs de perles un autre à six rangs. Il y a aussi des boucles d'oreilles en grosses perles noires, qui sont si rares et si recherchées ; malheureusement elles sont fausses. Enfin, toutes sortes de parures belles et considérables. Mais leur énumération étonne principalement par la quantité de figures diverses, qui y paraissent.

Mme Humbert aimait les représentations figurées. Ce goût n'étonnera personne. La collection de ses broches offre un choix d'objets, d'animaux et d'attributs. L'une représente un fer à cheval, l'autre un cheval tout entier. Une autre fait voir un chien dans un cerceau. Une autre est une souris en diamant. Plus nombreux sont les attributs qui volent. Il y a une libellule en émaux translucides, une mouche en opale, des castagnettes qui sont des oiseaux, et des coqs en roses, et des perruches en brillants. Il y a des figures de femme et des tambours de basque. Il y a une hirondelle qui semble déjà fuir. Et il y a « une chaîne de gilet, dite américaine, modèle forçat ».

Mais deux bijoux sont d'un choix tout à fait raffiné. L'un est une aigrette en forme de corne d'abondance. J'imagine que Mme Humbert la portait un soir qu'elle recevait. Et elle voyait la foule de ses invités se presser comme les fruits utiles s'échappent du bijou symbolique. Et elle possédait aussi une broche que le catalogue, avec une ironie ingénue, nomme broche allégorique. Elle représente « le Singe et la Lanterne magique ». Vous vous rappelez l'histoire de ce singe qui montrait mille choses merveilleuses dans une lanterne à un public qui, malheureusement, ne voyait rien, car la lanterne n'était pas allumée. Et ce singe était si éloquent qu'une partie du public croyait voir, en effet, les tableaux qu'il lui annonçait. Ainsi, cet exemple est une agréable leçon de psychologie pratique. Elle n'a pas été perdue. Mme Humbert portait cette broche quand elle allait visiter les hommes d'affaires.

Ainsi paraît le sens de l'ironie, qui est si vigoureux chez cette femme admirablement consciente. Et c'est un beau raffinement de mépris, et c'est aussi une bravade d'une espèce assez féminine que cette accumulation de symboles, qui tous déclaraient sans détour la duperie. Ils s'étalent avec une vanité cynique. Mais le public est admirable pour ne point savoir lire. On court peu de risques à défier sa clairvoyance. Les broches de Mme Humbert ne devaient pas plus l'avertir que ne l'avait fait ce cachet où, effrontément, elle avait représneté les Crawford par une « chimère ! »

VII° Congrès national des Préposés des tabacs

Des préposés de Paris et de Lille avaient sollicité une audience de M. Doumer, ancien ministre des finances, avant l'ouverture de leur Congrès. Elle leur a été immédiatement accordée et nos camarades ont été reçus hier matin. M. Doumer leur a rappelé le premier, la démarche des préposés marseillais et s'est entretenu longuement et fort amicalement avec eux, de leur situation. Il leur a montré les avantages qu'ils retireraient de leur assimilation — réelle et complète — aux fonctionnaires, et a ajouté que cette mesure, selon lui, s'imposait.

Il a paru fort étonné de la circulaire envoyée par l'ancien président de la Fédération des Tabacs, aujourd'hui président des « jaunes » de l'Amicale, et qui essaie de détourner les préposés du syndicat et du but qu'il poursuit. Nul doute, il y a là l'instigation directe des deux mauvais génies de M. Jacquin, nos deux plus dangereux ennemis.

M. Doumer a promis de faire lui-même une démarche immédiate près de M. Rouvier.

Il nous revient d'autre part que les camarades de Marseille peuvent compter sur l'appui bienveillant et actif de M. Brisson et de toute la représentation de Provence.

Tout fait espérer que ce Congrès apportera aux préposés une définitive et heureuse solution.

Les petits Oiseaux

Le Conseil national de Berne vient de voter l'approbation d'une convention internationale relative à la protection des oiseaux utiles à l'agriculture.

Cette convention est passée entre les Etats suivants : France, Allemagne, Autriche-Hongrie, Espagne, Belgique, Grèce, Luxembourg, Portugal, Monaco, Suède et Suisse.

Elle modifie sur certains points la législation existante, de façon à apporter à la gent ailée une protection plus efficace contre les dénicheurs et les braconniers.

Une entente internationale permettra de réagir avec succès — on l'espère du moins — contre la destruction des oiseaux, assez mal interdite par des lois particulières condamnées à rester souvent sans effet.

L'Italie n'a point adhéré à la convention.

C'est très bien de s'entendre pour la protection des petits oiseaux, mais ne serait-ce pas mieux encore de défendre les travailleurs contre l'exploitation internationale capitaliste ?

Çà et Là

PRIX DE VERTU.

La jolie ville de Brive-la-Gaillarde vient d'être l'objet d'une libéralité d'un ancien médecin-vétérinaire. M. Fernand Delmas ; ce généreux citoyen laisse à cette ville toute sa fortune évaluée à 250.000 francs, à la charge par elle de constituer une rente qui sera versée en espèces à l'ouvrier ou à l'ouvrière de vingt à trente-cinq ans, né è Brive, qui pas sa conduite sera ou paraîtra le plus méritant.

Le testament stipule que cet ouvrier ou ouvrière sera désigné par le Conseil municipal et qu'il ne pourra avoir le prix qu'une seule fois.

—o—

UN RECORD.

C'est devant le tribunal de police de Butler street, à Brooklyn, que vient de comparaître le plus jeune inculpé qui exista jamais.

Le plus jeune inculpé... est un bambin de quatre ans accusé de tapage nocture.

Le juge devant lequel il fut amené, ne l'ayant pas regardé, lui a posé machinalement cette question : « Etes-vous marié ? ».

Mais en entendant la voix enfantine qui lui répondait d'une façon négative le juge a relevé la tête, a vu enfin le bambin et l'a acquitté sans plus ample formalité.

On n'a dû le poursuivre probablement que pour obtenir le record du jeune âge en matière de délit.

—o—

LE DOIGT DE DIEU.

Voici une dépêche de Madrid qui fera réfléchir les saintes âmes :

La foudre est tombée sur l'église de Pineiro (province d'Orense), pendant la cérémonie d'un enterrement.

Il y a eu 25 morts et 35 blessés dont l'état est grave.

Sans doute, en entendant l'orage, les naïfs fidèles ont dû sonner les cloches. En tout cas, il est difficile de prétendre que Dieu protège toujours les siens. Il frappe à tort et à travers, n'est-ce pas comme s'il n'y en avait pas ?

—o—

ÇA PROMETTAIT.

La presse de Londres a déjà énuméré les efforts qui sont faits en ce moment à Londres pour éviter la famine pendant les journées du couronnement. Rien qu'au marché de Billingsgate, on a acheté pendant la semaine dernière 220.000 livres de saumon ! Et tout est à l'avenant. Les provisions de bière et d'alcool ne sont pas moindres.

C'est ce qui expliquait les inquiétudes de lord Roberts, le commandant en chef de l'armée anglaise.

Ce chef prudent adresse aux journaux et aux agences une lettre dans laquelle il demande au public de ne pas trop faire boire les soldats qui reviennent d'Afrique.

La chaleur et l'enthousiasme aidant, on ne savait pas, en effet, à quel excès auraient bien pu se livrer ces bons « tommies » que leur séjour prolongé dans les camps n'a pas dû contribuer à civiliser.

C'eût été d'autant plus dangereux d'exciter ces guerriers d'Afrique que, dans un coin de Londres, plus de 10.000 servantes devaient se réunir pour prendre le thé. Si l'alcool s'en mêlait, la rencontre aurait pu devenir « schoking ».

Du reste, voilà lord Roberts rassuré, puisque c'est partie remise par suite des caprices du gros intestin du roi des noceurs.

—o—

LA GAMELLE DE PITOU.

Le ministre de la guerre vient de mettre à la disposition de chaque ordinaire des corps de troupe un subside calculé à raison de 2 francs par homme et par an.

C'est à cela que se réduit l'amélioration votée par les Chambres et qui a augmenté d'un million le budget des dépenses.

L'intention était assurément très bonne, mais on voit que le résultat est mince.

NOS DÉPÊCHES

(Par Services Téléphoniques Spéciaux)

L'ingérence du clergé dans les élections

M. Louis Lacombe, député de l'Aveyron, vient d'adresser la lettre suivante à M. Combes, président du Conseil :

« Monsieur le ministre,

» M. l'abbé Gayraud ayant annoncé son intention d'interpeller le gouvernement sur les mesures disciplinaires prises vis-à-vis de quelques ecclésiastiques, j'ai l'honneur de vous informer que je déposerai en même temps un projet de résolution tendant à la nomination d'une commission parlementaire chargée de faire une enquête sur la participation du clergé dans les élections législatives.

» J'estime, en effet, que le pays et la Chambre ont intérêt à connaître, par une enquête générale, l'ensemble des faits par lesquels le clergé a manifesté son ingérence abusive dans les luttes électorales. »

LA MALADIE du roi d'Angleterre

Nouveaux détails sur l'impression à Londres. — Stupeur et dépit. — Millions perdus. — Procès en perspective. — Une foule en ribote. — L'état du roi.

Londres, 25 juin. — Si les Boers avaient soudainement violé le traité de paix récemment signé, la nouvelle de cet événement calamiteux n'aurait pas plus surpris, plus bouleversé les Anglais, que ne les a consternés tout d'abord l'apparition, dans les rues de Londres, hier vers midi, des crieurs de journaux, portant des placards où étaient imprimés ces mots : « Coronation postponed ! » (Le couronnement est ajourné !)

Je sortais d'une maison amie, en compagnie d'un Anglais qui, en raison de sa situation, a le droit de se croire mieux informé que le vulgaire, quand l'écriteau fatidique apparut pour la première fois devant mes yeux. Mon compagnon et moi nous crûmes d'abord à une mystification. Nous soupçonnâmes un audacieux coup de vente, organisé par un journal de troisième ordre, mais, bientôt, il fallut nous rendre à l'évidence. A tous les carrefours, les placards détestables s'étalaient innombrables, portés par des camelots qui, profitant sans vergogne de la circonstance, vendaient les feuilles du soir le double et même le quadruple de leur valeur. A une heure de l'après-midi, tout Londres savait que les fêtes du couronnement étaient ajournées et que le roi était dangereusement malade.

Tout d'abord, un grand silence régna. Je veux dire que, pendant un certain laps de temps, les hordes humaines qui roulaient leurs flots désordonnés dans les grandes voies de Londres, cessèrent de faire retentir leurs cris joyeux, leurs appels, leurs éclats de rires, leurs chansons. On n'entendit plus que le glapissement aigre des colporteurs de journaux et le roulement sourd des milliers d'omnibus, breaks, tapissières, wagonnettes, chars à bancs et charrettes qui, surchargés de curieux, formaient dans les rues où des décorations avaient été disposées en vue du passage de la procession royale, deux longues coulées bruissantes, grinçantes, hennissantes, mugissantes. En haut des gradins, au sommet des échafaudages, sur toutes les tribunes, sur toutes les estrades, les charpentiers, menuisiers, tapissiers, décorateurs cessèrent de clouer, de scier, de limer, de poser leurs guirlandes, de fixer leurs drapeaux, leurs étoffes pourpres, d'enfoncer leurs mâts. Oui, de midi à deux heures, une stupeur plana sur Londres tout entier. Ce fut l'inertie de la désolation, la stupeur du fatalisme !

La nouvelle, pourtant, était-elle si extraordinaire ?

Lundi à Buckingham-Palace, j'ai assisté à l'arrivée du roi qui revenait du château de Windsor. Edouard VII m'avait paru si pâle, si défait, si las; il lui fallait faire un visible effort pour répondre aux acclamations de la foule, que j'avais commencé à rédiger pour nos lecteurs un télégramme pessimiste; mais la crainte compréhensible d'être accusé ultérieurement d'avoir, sans raisons suffisamment déterminantes, propagé des nouvelles alarmantes, m'avait fait déchirer cette dépêche, dont le sens eût été, aujourd'hui, plus que confirmé par les événements. Je ne jurerais pas que quelques personnages de la cour n'aient pu, dès hier soir, prévoir ce qui se passerait le lendemain; mais d'une manière générale jusqu'au dernier moment, le secret sur l'état réel de la santé du roi avait été merveilleusement bien gardé. C'est ainsi que, conformément au programme, les missions étrangères, y compris celle de notre pays, se sont rendues hier matin, à Buckingham-Palace, où elles devaient être reçues par Edouard VII. C'est seulement à ce moment que les personnages, venus de toutes les parties du monde pour honorer le monarque anglais, ont appris que celui-ci se trouvait dans une situation critique.

Littéralement assommé tout d'abord par la mauvaise nouvelle, John Bull retrouva bientôt son sang-froid des grands jours. Comment ! Comment ! On aurait dépensé des millions et des millions de shillings pour parer la capitale, préparé des estrades capables de recevoir près de deux millions de personnes, organisé des réjouissances populaires merveilleuses; suspendu les affaires commerciales; perturbé la vie nationale tout entière, et tout cela ne servirait à rien ? Allons ! Allons ! Ce serait impossible.

Et comme la nouvelle était désagréable, John Bull refusa décidément d'admettre qu'elle fût possible. Du moment qu'il avait été convenu que cette semaine serait une semaine de festivités, de quel droit la fatalité viendrait-elle contrecarrer la volonté de la nation ? John Bull n'allait pas se laisser arrêter par une simple appendicite ! Les chirurgiens du roi étaient là; ils sauraient faire leur métier et remettre Edouard VII sur pied en temps voulu. Et John Bull, avec sa glorieuse ténacité, se remit au xpréparatifs du couronnement, et des centaines de manouvriers recommencèrent allègrement à travailler aux décora-